



Vendredi, une délégation de la FRSEA, des JA et des entrepreneurs de travaux agricoles était reçue en audience à la préfecture pour demander la suppression du projet de nouveau gasoil agricole. En effet, en réponse aux demandes des entrepreneurs de travaux publics se plaignant de nouvelles taxes sur les carburants, et de la concurrence des ETA, les députés ont voté un amendement prévoyant la création d'un gazole de couleur verte et l'établissement d'une liste d'engins et matériels, typés "travaux publics" qui devront utiliser ce nouveau carburant. Ainsi, un télescopique serait concerné sur les exploitations même s'il ne sert jamais à effectuer des chantiers de travaux publics. "Ce texte est encore le reflet de la propension de notre administration à construire des usines à gaz, a expliqué à la sortie, Thierry Coué le président de la FRSEA. Les entrepreneurs agricoles intervenant en TP séparaient déjà leurs activités. Vouloir taxer au matériel et non pas à l'activité est un non-sens". La délégation a demandé la suspension du projet dans l'attente d'une concertation et de nouvelles propositions de l'État. La délégation en a profité pour aborder aussi le sujet des ZNT. / Bruno Gauthier - FDSEA 35

**Pacte productif :
vers un soutien renforcé
pour trois filières agricoles**

Un rapport remis le 7 février aux ministres de l'Économie Bruno Le Maire et de la Recherche Frédérique Vidal retient trois domaines agricoles - l'agriculture de précision, l'alimentation durable, le biocontrôle - parmi les dix filières d'innovation à soutenir prioritairement dans le cadre du Pacte productif qui doit être présenté au printemps par Emmanuel Macron. Le rapport a été compilé par un collège d'experts afin de donner un coup de pouce au développement en France des "marchés émergents à forts enjeux de compétitivité". Le but était d'identifier "les secteurs, les marchés, les technologies sur lesquelles nous allons investir dans les années à venir", a déclaré M. Le Maire. L'Ania, la Coopération agricole et la FNSEA ont fait part de leur satisfaction sur ce dossier sur lequel elles avaient travaillé ensemble. / Agra

APPEL À PROJETS

Terres d'idées

Un coup de pouce pour vos projets !

7 000€ PAR PROJET

Vous êtes exploitant(e), éleveur(se), producteur(rice), salarié(e), conjoint(e) ou agriculteur(rice) ?

Votre projet s'inscrit dans l'une de ces 4 thématiques :

TERRITOIRES • INNOVATION • EMPLOI • DÉVELOPPEMENT DURABLE

Terres d'idées vous accompagne pour le réaliser.

Pour participer, inscrivez-vous sur

mutualia.fr

Sous le haut patronage

Partenaires media

PUBLIC SÉNAT

REJSSIR AGRA

En partenariat avec

MSA (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage Rural et de l'Alimentation)

présenceverte

Trame (La force d'un groupe)

Mutualia

Entre nous, c'est humain

UMGMutualia - Union de mutuelles - Livre I - Code de la Mutualité - SIREN n° 823 416 359 - Document non contractuel. 2002-TID-ANN.PRE. Photos : AdobeStock.